

ERRATUM

Plusieurs coquilles avaient échappé aux relectures pré impression. Les pages corrigées figurent ici.

Page 23

- *Nom de la tempête tropicale : Dikeledi au lieu de Dikelidi*
- *Chiffres de baisse de production des fruits : 13 000 tonnes contre 32 500 tonnes (au lieu de 4 000 tonnes contre 10 400 tonnes)*

Page 24

- *Chiffres de baisse de baisse du taux de couverture s'agissant des fruits : 87 % à 57 % (au lieu de 68 % à 29 %)*

Page 25

- *Tableau : ligne relative à la banane*

Page 31

- *Production estimée de la banane (2024) : 27 500 tonnes (au lieu de 6 000 tonnes)*



VUE GÉNÉRALE

Chido et Dikeledi

Les cyclones Chido et Dikeledi ont fragilisé l'appareil productif local et ont rendu nécessaire une réorganisation des circuits d'approvisionnement. Bilan des taux de couvertures de quelques filières un an après.

01

RETOUR SUR LA CATASTROPHE

Une crise agricole sans précédent

Le territoire mahorais a été frappé, le 14 décembre 2024, par le cyclone Chido dont les vents ont dépassé 220 km/h (près de 230 km/h relevés à Dzaoudzi, 200 km/h dans les terres). Cet épisode constitue, par son intensité, le plus sévère enregistré sur le territoire, dépassant en violence le cyclone Kamisy de 1984, qui servait de référence jusqu'alors. L'état de calamité naturelle exceptionnelle a été déclaré par décret le 18 décembre 2024. Quelques semaines plus tard, les 18 et 19 janvier 2025, la tempête tropicale Dikeledi est venue aggraver des dégâts déjà considérables.

Cultures maraîchères, productions fruitières, élevages et infrastructures ont subi, du fait de ces deux épisodes successifs, des atteintes majeures. L'évaluation conduite par la CAPAM, sur la base de 300 enquêtes de terrain, situe le montant des pertes agricoles, répartis pour moitié entre pertes de production végétale et animale d'une part, pertes d'infrastructures d'autre part.

PRODUCTION LOCALE

02

Fruits et légumes, une production sinistrée, une dépendance aggravée

La statistique agricole annuelle (SAA) fait état d'un recul marqué des productions de fruits, légumes et tubercules. Les légumes et tubercules enregistrent une baisse de production d'un quart (14 500 tonnes contre 19 500 tonnes en 2024), les fruits de près des deux tiers (13 000 tonnes contre 32 500 tonnes). Le territoire a dû pallier cette contraction brutale de la production locale par un recours accru aux importations pour assurer son approvisionnement. Dès le 29 décembre 2024, le préfet de Mayotte a pris des mesures d'assouplissement des conditions d'importation de végétaux, prolongées jusqu'au 31 juillet 2025 par arrêté n° 2025-DAAF-071 et étendues aux bagages des voyageurs, permettant aux Mahorais rentrant de voyage de rapporter des fruits et légumes.

Tirant des enseignements de cette période exceptionnelle, la DAAF a conduit une refonte de la réglementation phytosanitaire à l'importation, transcrite dans l'arrêté n° 2025-DAAF-0230

du 22 mai 2025, entré en vigueur le 1^{er} août 2025.

Sur l'ensemble de l'année, les importations de légumes et tubercules ont bondi de 131,5 % et celles des fruits de 96,5 %. Il en a résulté une détérioration sensible des taux de couverture, lesquels ont reculé de 74 % à 48 % pour les légumes et tubercules, et de 87 % à 57 % s'agissant des fruits.

03 **Le riz, valeur refuge de l'alimentation mahoraise**

Le riz échappe en grande partie à cette dynamique. N'étant pas cultivé localement à une échelle significative, il ne connaît pas l'effet de rattrapage observé sur les légumes et les fruits. Les importations se sont élevées à 26 586 tonnes en 2025, contre 23 237 tonnes en 2024, soit une hausse de 14,4 %. Base de l'alimentation mahoraise, le riz représente 40 % des prises alimentaires de la population selon le Plan de souveraineté alimentaire. Sa disponibilité constante, liée à des circuits d'approvisionnement structurés et à sa facilité de stockage, en fait un produit refuge vers lequel les ménages se tournent en période de tension, sans qu'il se substitue pour autant aux productions vivrières locales que sont les tubercules et les bananes.

PRODUCTION LOCALE

04 **Œufs et volaille : une autosuffisance qui marque le pas, une reconquête possible**

La filière avicole mahoraise, dont la fragilité structurelle tenait déjà à la dépendance aux importations de poussins, à des coûts d'installation élevés, aux contraintes logistiques propres à l'insularité, mais également à la concurrence des volailles surgelées importées, a subi de plein fouet les conséquences du passage de Chido. Si on enregistre une progression de la production d'œufs, de 20 millions à 21 millions d'unités entre 2024 et 2025, les importations d'œufs ont augmenté en passant d'1 tonne à 229 tonnes sur la même période, soit l'équivalent de 3,8 millions d'unités, ramenant le taux d'autosuffisance de près de 100 % à 85 %. La filière viande de volailles présente, quant à elle, un profil nettement plus dégradé. La production locale recule de 705 à 650 TEC entre 2024 et 2025, tandis que les importations progressent de 19 452 à 22 567 TEC sur la même période, portant le taux de couverture de 3,5 % en 2024 à 2,8 % en 2025.

Les travaux de réactualisation du Plan de souveraineté alimentaire projettent de fixer des objectifs revus à la hausse à l'horizon 2030, soit 38,1 millions d'œufs avec un taux de couverture de 100 % et 2 500 TEC de volaille de chair pour un taux de 15 %, leur atteinte étant conditionnée à la mobilisation des financements publics nécessaires, notamment dans le cadre d'un projet de nouveau complexe agro-industriel.

Tableau 1
Chiffres clés par filière (2024-2025)

	2024			2025		
	Producti on	Importat ion	Taux de couvert ure	Producti on	Importat ion	Taux de couvert ure
Fruits hors bananes (t)	4 980	4 855,3	50,6 %	1 851	7 392,5	20,1 %
Légume hors bananes hors tubercules (t)	6 560	3 719,1	63,8 %	4 338	5 304,4	45 %
Bananes (t)	27 500	19,3	100 %	11 000	2 185	83 %
Tubercules (t)	12 470	3 203	79,6 %	10 003	10 717,9	48,3 %
Volailles de chair (TEC)	705	19 452	3,5 %	650	22 567	2,8 %
Œufs (millions d'unités)	20	0,02	100 %	21	3,8	85 %

Source : DAAF Mayotte – SAA – Douanes.

IMPORTATIONS – BANANES

L'autosuffisance bananière ébranlée par les cyclones

01

RETOUR SUR LA CATASTROPHE

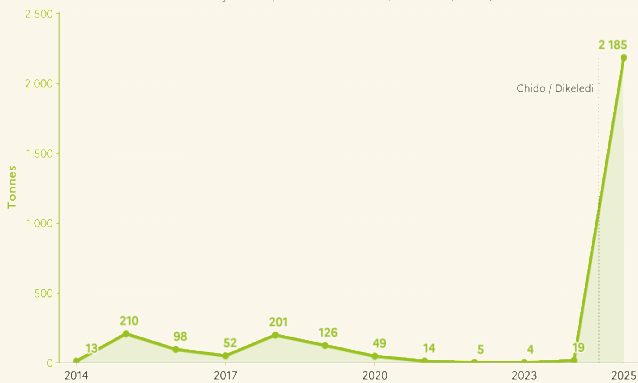
Une souveraineté alimentaire rompue

Jusqu'au passage de Chido, la banane faisait figure d'exception dans le paysage agricole mahorais : sa production locale suffisait à couvrir la quasi-totalité de la demande, les importations n'excédant pas 19 tonnes en 2024 pour une production estimée à quelques 27 500 tonnes. Cette autosuffisance, enracinée dans une tradition agricole ancienne où le bananier est partie intégrante du jardin mahorais, constituait l'une des rares filières agricoles où Mayotte pouvait se prévaloir d'une souveraineté alimentaire effective.

C'est cette filière qui a subi des atteintes parmi les plus marquantes lors des deux événements climatiques. La production s'est effondrée de près de 60 % en un seul exercice, tandis que les importations bondissaient de 19 à 2 185 tonnes, faisant basculer en un an le taux de couverture de près de 100 % à peine plus de la moitié des besoins. Le territoire, qui n'avait jusqu'alors guère eu à chercher hors de ses frontières ce que ses propres terres lui fournissaient, s'est trouvé contraint de s'approvisionner à l'extérieur pour une denrée constitutive de son alimentation de base.

Bananes : une explosion en 2025

Mayotte - importations de bananes, 2014-2025 (tonnes)



Source : Douanes - Nomenclature SH08. Traitement DAAF Mayotte - SISE976.